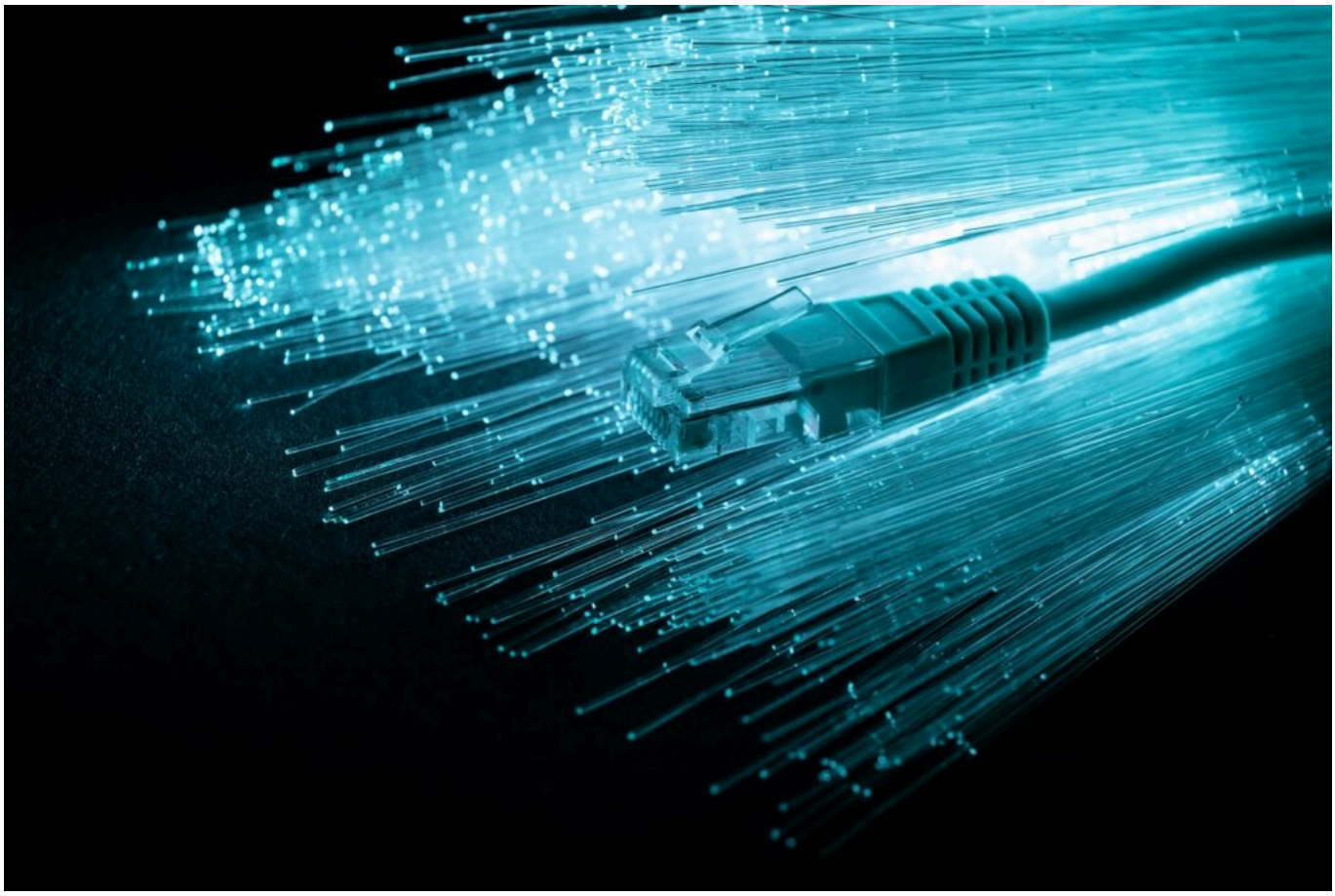
Ecrit par Echo du Mardi le 8 juillet 2022

Fibre optique en Vaucluse : un pari réussi ?



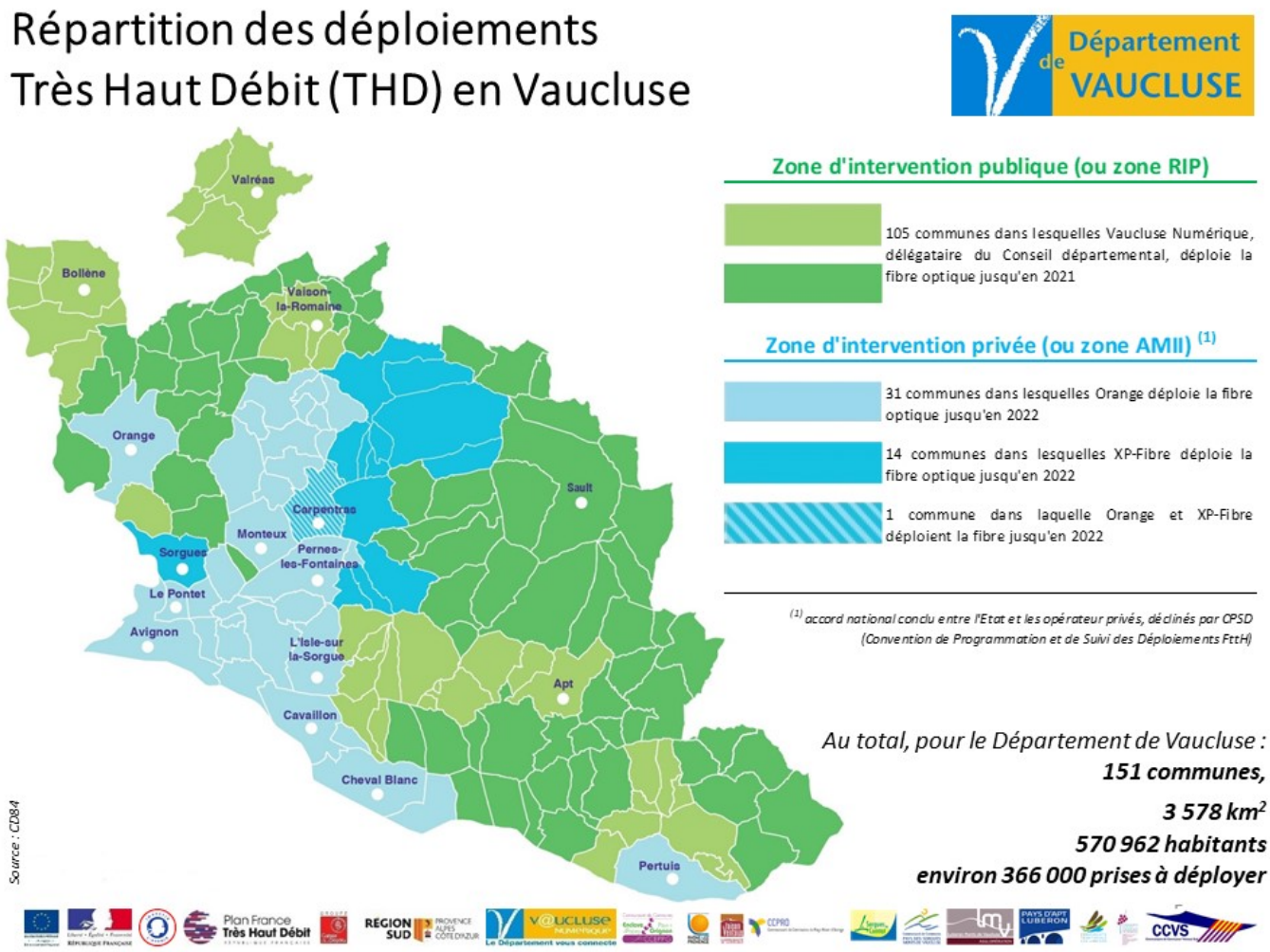
Le délégataire de service public Vaucluse Numérique vient d'inaugurer ses nouveaux locaux au Pontet. L'occasion de faire un état des lieux concernant le déploiement de la fibre optique dans le département.

En 2011, le Département du Vaucluse confie à Vaucluse Numérique le déploiement de la fibre optique pour les professionnels sur l'ensemble du territoire dans un premier temps, puis à l'ensemble des foyers de la zone d'intervention publique entre 2017 et 2021. Cette opération a été initiée dans le cadre du plan France Très Haut Débit. Si la fibre présente des avantages pour une utilisation personnelle, elle en présente tout autant pour une utilisation professionnelle. « La fibre est un formidable outil de développement de l'attractivité, a expliqué Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Le commerce en ligne, le télétravail, les réunions en visio, toutes ces pratiques sont devenues aujourd'hui incontournables. Nous ne devons pas rater ce train si nous voulons attirer des entreprises et créer de l'emploi sur notre territoire. »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 8 juillet 2022

L'objectif était que 100% de la zone publique (la zone verte sur la carte ci-dessous) sur laquelle opère Vaucluse Numérique ait accès à la fibre d'ici 2021. Cet objectif a été atteint, ce sont donc 105 communes vauclusiennes qui sont concernées, c'est-à-dire un tiers de la population et deux tiers du territoire. Maintenant que Vaucluse Numérique a déployé le réseau de fibre, les entreprises et les foyers se trouvant dans la zone publique peuvent désormais se tourner vers leur fournisseur internet qui s'assurera du branchement du réseau très haut débit.



La zone d'intervention privée pas complètement couverte

Si les 105 communes de la zone d'intervention publique est désormais couverte à 100% par le réseau très haut débit, la zone privée (la zone bleue sur la carte ci-dessus), qui, elle, englobe 46 communes, ne l'est pas encore.

En effet, cette zone n'est pas sous la responsabilité de Vaucluse Numérique mais sous celle des opérateurs privés Orange et SFR, qui n'ont déployé le réseau de fibre que dans 80% de la zone sur

Ecrit par Echo du Mardi le 8 juillet 2022

laquelle ils opèrent. « À ce rythme, ils ne seront pas en mesure d'avoir terminé le déploiement à la fin de cette année, déplore Dominique Santoni. Ce n'est pas acceptable parce que cela revient à créer une différence de services entre les Vauclusiens, selon la zone dans laquelle ils habitent. »

Un chantier plus rapide que prévu pour Vaucluse Numérique

Initialement, ce chantier de déploiement du réseau de fibre était prévu sur 20 ans. Il n'en a finalement duré que la moitié, une vraie réussite pour le département de Vaucluse. Ce sont donc 170 millions d'euros qui ont été investis et 8 500 kilomètres de câbles de fibre optique qui ont été déployés.

Le chantier du premier réseau structurant a débuté en 2013. Il a permis de raccorder tous les établissements de santé dont 40 hôpitaux, les collèges et lycées, 74 bâtiments publics du Département et du Service d'incendie et de secours (SDIS), 103 zones d'activité, 21 offices de tourisme et 10 000 premiers foyers vauclusiens sur les communes d'Apt, de Vaison-la-Romaine et de Valréas. Aujourd'hui, ce sont 121 513 foyers de la zone publique qui peuvent souscrire à un abonnement fibre. Plus de 46 000 sont déjà abonnés auprès d'un opérateur.

Aujourd'hui, Vaucluse Numérique est chargé d'assurer le bon fonctionnement du réseau sur l'ensemble de la zone publique et de gérer l'extension du réseau au fur et à mesure de la croissance du territoire.

La fibre non accessible par certains foyers

Si la zone publique est totalement couverte par le réseau de fibre, certains foyers se retrouvent tout de même dans l'impossibilité d'y avoir accès. Dans ce cas-ci, ce n'est pas de la responsabilité de Vaucluse Numérique. Cela peut être à cause d'un problème d'élagage, d'inaccessibilité des infrastructures des propriétés privées qui peuvent se situer près d'un portail ou dans un chemin privé, ou bien si le propriétaire du logement n'a pas encore donné son autorisation pour poser le point de branchement optique.

Dans d'autres cas, même si 90% des raccordements sont réussis dès la première intervention, cela n'est pas le cas pour tous les foyers. Un soucis qui n'est pas non plus du ressort de Vaucluse Numérique, mais plutôt des opérateurs privés. Ce pourquoi, depuis début 2021, Vaucluse Numérique met en place un plan d'actions pour renforcer la bonne réalisation des raccordements par les opérateurs privés avec une formation complète pour les intervenants, le renforcement des règles de sécurité, la réalisation d'audits qualité, ou encore l'intensification des réunions de pilotage.

V.A.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !